



Sauvons la blogosphère avocats.fr

Fiche pratique publié le **27/02/2014**, vu **1352 fois**, Auteur : [veronique levrard avocate](#)

Le CNB a annoncé la fermeture de la blogosphère avocats.fr, les bloggeurs actifs qui en font parti s'opposent à cette fermeture.

J'ai créé le blog [veronique.levrard](#) en novembre 2007, sur l'incitation du CNB (Conseil National des Barreaux).

Il s'agissait alors de remplir un vide sur internet des publications juridiques des Avocats. Les Avocats n'y étaient pas ou peu représentés. L'objectif étant de communiquer sur la profession, les compétences des Avocats, et assurer une information juridique. Ne pas laisser la place libre à ceux que l'on appelle les braconniers du Droit.

Je me suis donc lancée avec coeur pour assurer cette mission de communication, assurant un relais à la communication institutionnelle opérée par le CNB.

J'ai tenté d'assurer une vulgarisation scientifique et j'ai abordé les domaines que je pratique couramment dont principalement le Droit de la Famille, parfaitement consciente du besoin d'information.

En 6 ans, plus de 400 billets publiés sur mon blog.

Vous avez été nombreux à me lire régulièrement : entre 40 et 45 000 visites par an.

Vous avez aussi été nombreux à poser des questions ou à poster des commentaires sur mes publications.

Aujourd'hui la plateforme qui héberge ce blog va fermer, l'hébergeur Affinitiz arrêtant son activité.

La blogosphère avocats.fr va donc fermer par la force des choses.

Loin de nous avoir prévenu de cet événement fâcheux, le CNB n'a pu répondre à la communauté des Avocats bloggeurs que de prendre notre vie en main, et se dégager de toute obligation contractuelle à notre égard.

Aujourd'hui nous sommes dans l'incertitude de ce que va (ou pas) faire le CNB pour sauver la blogosphère, un travail de 6 années, des publications, une communication positive sur l'image et les compétences de l'Avocat.

J'ose penser que vous avez apprécié mes écrits, et que vous serez vous mêmes, chers lecteurs, forts déçus, de ce fait du prince.

Nombre de mes Confrères bloggeurs ont déjà communiqué sur ce sujet et appelés leurs lecteurs à faire savoir leur mécontentement.

Notamment :

- Maître GUILLARD (Barreau de Charente) : [AU SECOURS CE BLOG VA MOURIR](#)
- Maître BAUER (Barreau de Bordeaux) : [L'enterrement de la blogosphère des Avocats : sans fleur ni couronne](#)
- Maître DEVALON (Barreau de Marseille) : [Ami lecteur, puisque je meurs ...](#)

Je vous invite comme eux, à faire savoir votre intérêt pour nos blogs et à le faire savoir, pas seulement par un commentaire ici, mais en intervenant auprès du CNB :

blog@cnb.avocat.fr

Cette manifestation permettra peut-être de contribuer à la mise en oeuvre d'une solution alternative que nous recherchons activement, avant qu'il ne soit trop tard.

Aidez nous à sauver la blogosphère avocats.fr !